

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/05/2022 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie, MOUGENOT Adeline.

Excusés : BONVALOT Régis (procuration à Mme LONDE Marie),
DAUBIGNEY Fabrice (procuration à CHATILLON Roger),
FOUCHEYRAND Laurent.

Membres exercice = 11 - Présents = 8 - Votants = 10
Convocation : 06/05/2022 - Affichage : 15/05/2022

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Compte-Rendu du 04/03/2022.
- 3 - Contribution au fonctionnement du SIAER (Syndicat Intercommunal à vocation unique d'Aménagement de l'Espace Rural du canton de Montmirey-le-Château).
- 4 - Travaux ONF 2022.
- 5 - Répartition des subventions 2022 aux associations.
- 6 - Achat de mobilier pour le caveau (Joël COMTE).
- 7 - Organisation des élections législatives 1 et 2^{ème} tour.
- 8 - Rapport d'activité 2021 du Grand Dole.
- 9 - Questions diverses.

Début de séance : 20h15

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Cécile DIET est la secrétaire de séance.

2 - Approbation du Compte-Rendu du 04/03/2022

➤ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

3 - Contribution au fonctionnement du SIAER (Syndicat Intercommunal à vocation unique d'Aménagement de l'Espace Rural du canton de Montmirey-le-Château)

La contribution de la Commune pour l'entretien des fossés est fixée à 896,88 €, comme en 2021. (Cette contribution est prélevée sur les recettes fiscales et non sur le budget de la commune).

➤ **Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette contribution.**

4 - Travaux ONF 2022

La garde forestière a proposé un devis d'un montant de **2 400 €** correspondant :

- Au débroussaillage des coupes 19 et 20 : **1 780 €**
- Au renouvellement du marquage des parcelles 2, 3 et 4 (Massif de la Serre) : **620 €**
- **Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis pour le débroussaillage des coupes 19 et 20 mais demande des explications concernant le marquage des parcelles 2, 3 et 4 (pourquoi ne pas envisager l'installation de pancartes métalliques plus durables).**

5 - Répartition des subventions 2022 aux associations

Pour rappel, il est prévu au budget primitif 2022 :

- 1 000 € pour le CCAS,
- 1 200 € pour les subventions aux associations.

Le conseil municipal a fait le choix de privilégier les associations implantées localement. Toutes les associations qui bénéficieront d'une subvention ont fourni une demande accompagnée de leur bilan financier 2021.

Bénéficiaires	Répartition 2022
ADMR	120 €
Serre Vivante	100 €
Comité des fêtes de Frasne les Meulières	250 €
CRIC	100 €
Souvenir français	50 €
Petits nounours	50 €
École	400 €
<i>Somme non attribuée</i>	130 €
Total	1 200 €

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions proposées.**

6 - Achat de mobilier pour le caveau

Joël COMTE, responsable de la Commission Caveau, propose l'achat de 10 tables (de 183x76 cm), d'1 chariot de rangement et de 12 chaises (pour compléter les 48 déjà présentes) pour un montant de 1 285,32 € HT livraison comprise auprès de NET COLLECTIVITES.

- **Le conseil municipal approuve le devis à l'unanimité.**

L'électricien est attendu courant mai pour modifier l'installation de la ventilation au caveau et installer un va-et-vient dans la salle de réunion.

7 - Organisation des élections législatives 1 et 2^{ème} tour

Les prochaines élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 à 18h.

Lors des dernières élections, Monsieur Le Maire a reçu la visite d'une représentante du Conseil Constitutionnel qui a vérifié la conformité du scrutin.

Monsieur le Maire a interpellé le député de notre circonscription, Monsieur SERMIER, concernant la difficulté de traiter les procurations les plus tardives dans les petites communes.

8 - Le rapport d'activité 2021 du Grand Dole est consultable à la Mairie.

9 - Questions diverses

- Joël COMTE s'est renseigné sur le coût de la couverture de la dalle du terrain communal.

L'installation d'un préau en bois et tuiles de 10,5x12 m coûterait entre 13 000 et 16 000 € HT. Le conseil propose de poursuivre la réflexion sur l'intérêt et la faisabilité de cet investissement.

- L'horloge de l'église est en mauvais état (un des chiffres est tombé, les autres vont suivre). L'entreprise PRÊTRE, qui assure déjà l'entretien des cloches, a proposé 2 devis :
 - Rénovation du cadran, garanti 2 ans : 2 649 € TTC
 - Remplacement du cadran, garanti 10 ans : 2 881 € TTC

Le devis est valable 3 mois. Le vote aura lieu au prochain conseil.

- **Autres petits travaux** : la porte de l'église va être prochainement repeinte dans sa couleur d'origine par Marie LONDE et sollicite quelques volontaires (4 personnes maximum). L'ancienne armoire de l'école a été décapée et va être repeinte puis réinstallée dans la salle de réunion.
- Les panneaux électoraux seront installés le 27/05/22.

Prochain conseil municipal : **le vendredi 17 juin 2022 à 20h15.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Jean-Paul CHAPIN

